

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 11 (1972)  
**Heft:** 42

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sommaire

Editorial . . . . .	3
Vie économique . . . . .	4
Négociations Suisse/Comm. Europ. . . . .	4
Affaires fédérales . . . . .	5
Nos sociétés . . . . .	6
Vie culturelle et artistique (début) . . . . .	9
Un autre aspect de Berne . . . . .	11
Le secret bancaire tel qu'il fonctionne . . . . .	14
Première du film « Invitation » . . . . .	17
Communications officielles . . . . .	18
Service philatélique des P.T.T. . . . .	18
Encart « L'arbalète et les Ex-libris » . . . . .	
La bibliothèque nationale . . . . .	19
Communications du S.S.E. . . . .	21
Evolution du Fonds de Solidarité . . . . .	22
50 <sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étr. . . . .	22
La Suisse et les « bons offices » . . . . .	23
La Suisse au fil des jours . . . . .	25
Service suisse des ondes courtes . . . . .	27
Sport . . . . .	28
Vie culturelle et artistique (suite) . . . . .	29
La page de la femme . . . . .	31
Mots croisés . . . . .	33
La Chaux-de-Fonds (2 <sup>e</sup> partie) . . . . .	34
Petites annonces . . . . .	34

## NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

### EN BELGIQUE :

**Ambassade de Suisse, Bruxelles**  
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles  
Tél. : (02) 11 78 41 - 1178 42 - 11 78 43

**Heures de réception** : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

**Consulat général de Suisse, Anvers** (pour les provinces d'Anvers et du Limbourg), place du Meir 24 - 2000 Anvers - Tél. : (03) 33 95 40.

**Heures d'ouverture** : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

**AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**  
**Ambassade de Suisse, Luxembourg**  
Boulevard Royal 35 - Case postale 469  
Luxembourg - Tél. : 2.74.74

**Heures d'ouverture** : de 9 à 11 h. le lundi et de 15 à 17 h. le vendredi.



## LE COURRIER SUISSE

Pour la correspondance rédactionnelle

Editeur responsable : J. Pierrehumbert  
Bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles

**Commission de rédaction** : A. Berguer,  
J.-C. Montandon et J. Pierrehumbert.  
Collaborateur : J. Amman.

Pour la correspondance relative à la publicité

Edition et Publicité : E.P.I.C. s.p.r.l.  
Av. Prekelinden 138 - 1200 Bruxelles  
Tél. : (02) 35 62 69 - 35 88 65

Pour les versements relatifs aux abonnements et à la publicité

C.C.P. 261 de la Société Générale de Banque (square Montgomery) pour le compte « Courrier Suisse » numéro : 210 0900 555 59.

# Editorial

*Une vieille histoire, « bien de chez nous » disait :*

*Un Suisse — un « Stumpe »*

*Deux Suisses — un demi*

*Trois Suisses — un serment*

*Quatre Suisses — un jass*

*Cinq ou plusieurs Suisses — une société de chant ou de gymnastique.*

*Ce dicton pourrait tout aussi bien s'appliquer à nous, citoyens de la Cinquième Suisse, pour autant que nous ne restions pas trop « encroûtés » devant notre petit écran.*

*En Belgique aussi, les sociétés suisses sont nombreuses, pas toujours florissantes, parfois même étoiles filantes, mais souvent elles permettent de resserrer les liens qui nous unissent, que ce soit dans un bowling (puisque jeu de quilles n'est plus de rigueur), devant un beau film de notre pays, lors d'une conférence ou en échangeant des timbres-poste..., et nous en passons.*

*Le Courrier Suisse reste leur organe et nous déplorons de voir combien rarement elles sollicitent l'hospitalité de ses colonnes. Messieurs les Présidents, Messieurs les Secrétaires ou vous tous qui avez des talents rédactionnels, faites parler de vous, faites paraître le programme des prochaines manifestations de vos sociétés, vous parviendrez ainsi à renforcer vos effectifs.*

*Le prochain numéro, dont la parution est prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre, ne contiendra pas de partie centrale composée à Berne, il sera entièrement de conception locale, tout en bénéficiant bien entendu de la plume d'éminents spécialistes, et, nous le souhaitons, d'une participation d'annonceurs encore plus marquée. Nous comptons réserver plusieurs pages à nos sociétés et attendons d'ores et déjà vos nombreuses suggestions.*

*Cet appel s'adresse aussi à chaque compatriote ou ami de la Suisse, même s'il ne fait pas partie d'une société, car nous voulons un journal toujours plus vivant, toujours plus au goût du jour. A bon entendeur salut !*

*Patriotiquement vôtre.*

## PROCHAINS NUMEROS

**N° 43** : début octobre 72 → le 10 septembre 72 pour le n° 43

**N° 44** : début novembre 72 → le 10 octobre 72 pour le n° 44

**N° 45** : mi-décembre 72 → le 15 novembre 72 pour le n° 45

## DERNIER DELAI

pour réception des communications et articles

*A l'occasion de la Fête Nationale Suisse*  
**l'AMBASSEUR de SUISSE et MADAME HENRI MONFRINI**  
*auront le plaisir de recevoir leurs compatriotes de Belgique à leur résidence, rue Guimard 12, le samedi 29 juillet, de 11 h à 13 h.*